

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BOUCHER Gaëlle; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (*suppléant*); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RAFFIN Karine (*suppléante*); RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; THOMAS David (*suppléant*); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GRAEBER Sophie; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE FOLL Marie-Françoise; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE FLOC'H Éric; PAGNY Gilles; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	13
Votants	74
Absents	14

DEL2023-12-288

DECISION MODIFICATIVE N°1
AJUSTEMENTS TECHNIQUES DE FIN D'EXERCICE
BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITE

Dans le cadre des écritures de régularisation de fin d'exercice, il est procédé, dans le cadre d'une collaboration entre l'ordonnateur et le comptable, aux ajustements budgétaires nécessaires pour les écritures d'ordre.

L'examen du budget annexe ZONES d'ACTIVITE fait apparaître le nécessaire **réajustement, à la hausse, de l'enveloppe dédiée au passage des écritures de stocks**, pour + 600.000 €. En effet, les délais entre les propositions de ventes de terrains et la réalisation effective des ventes a conduit, sur plusieurs zones, à l'augmentation du stock de terrains aménagés qui n'ont pas encore pu faire l'objet de vente. Cette augmentation du stock de « terrains à vendre » dans les zones d'activité de l'agglomération doit se traduire dans les comptes : il s'agit d'une écriture d'ordre, strictement équilibrée, où la dépense d'ordre d'investissement (en chap. DI 040) s'équilibre avec une recette d'ordre en fonctionnement (en chap. 042).

En investissement, cette dépense d'ordre s'équilibre par une écriture d'emprunt. En fonctionnement, cette recette d'ordre s'équilibre avec la baisse attendue, en 2023, des recettes réelles que constituent la vente de terrains (-450.000 € par rapport à la prévision budgétaire), et par l'augmentation des dépenses réelles, notamment d'achats de terrains (+150.000€ par rapport à la prévision budgétaire). Il est à noter que la baisse des prévisions des ventes de terrains en 2023 doit être nuancée par l'importance des ventes de terrains qui sont en cours et pour lesquelles des compromis de vente ont été signés et donneront lieu à la signature d'actes authentiques de ventes courant 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap.011 - Compte 605 - Achats de terrains	150 000,00€	Chap 70 - Compte 705 - Ventes de terrains	-450 000,00 €
		RF042 - Compte 71355 - Variation de stocks des terrains aménagés	600 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	150 000,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	150 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
DI040 - Compte 355 - STOCKS - Terrains aménagés	600 000,00 €	Chap 16 - Compte 1641 - Emprunts	600 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	600 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	600 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Approuve la présente décision modificative, équilibrée à :
 - o + 150.000 € en section de fonctionnement
 - o + 600.000 € en section d'investissement

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU